

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 NOVEMBRE

SCANDALES

La République fait défiler les scandales sous nos yeux avec une telle rapidité qu'elle ne nous laisse pas le temps de nous reconnaître ; à peine commençons-nous à commenter celui de la veille qu'un autre éclate, dont il faut s'occuper.

A qui le tour ? Quel sera le scandale de demain ? Il paraît que tout le monde a peur depuis que M. Andrieux a promis d'être indiscret, et que les membres de la majorité se demandent si vraiment il sait tout ?

« Les compliments qu'on adresse à M. Andrieux sur son esprit, dit un journal, sont toujours accompagnés d'un peu de réserve et il semble que chaque député fasse un retour sur lui-même, se demande avec anxiété s'il n'a jamais écrit un billet compromettant et surtout cherche à se rappeler s'il n'a jamais, de près ou de loin, mis le bout du doigt dans quelque engrénage.

« Les entretiens de M. Andrieux avec le juge d'instruction jettent un froid et les petites notes publiées par la presse ne rassurent pas tout le monde. M. Andrieux ne tremble guère et l'a prouvé. Mais c'est égal, à sa place je méditerais le conseil de Benvenuto Cellini : « Toujours la main sur l'épée » et passer au large. »

Si le journal auquel nous empruntons ce passage était une feuille réactionnaire, on pourrait être tenté de voir dans ces lignes une boutade calomnieuse inspirée par la passion de parti. Mais c'est un journal républicain, à tendances opportunistes, le *Petit Marseillais* !

Le *Petit Marseillais* est-il le seul journal républicain qui ait cette opinion des politiciens du jour ? Il s'en faut, hélas ! Son confrère du Rhône, le *Petit Lyonnais*, les ménage encore moins :

« Il y a assez longtemps, disait-il récemment, que partout des accusations formelles

se forment contre la bande opportuniste ruée aux affaires lucratives et qui semble se gorgier à la hâte, en prévision du jour où il faudra quitter la table du festin. Dans le Rhône, on raconte des histoires bien édifiantes sur lesquelles nous pourrions revenir quelque jour. »

Ce qu'on dit à Lyon, ce qu'on dit à Marseille, on le dit à Paris, on le dit dans toute la France. C'est encore un journal républicain, ne représentant ni le radicalisme, comme le *Petit Lyonnais*, ni l'opportunisme, comme le *Petit Marseillais*, mais le centre gauche ; c'est le *Journal des Débats* qui l'affirme :

« C'est dans le public une croyance très généralement répandue, que beaucoup de députés exploitent leur influence comme ils exploiteraient une maison de commerce... Il était notoire, il n'y a pas longtemps, que dans un certain ministère, on ne pouvait conclure une affaire avec le ministre ou avec le chef de service et qu'on était invité à s'entendre d'abord avec tel membre de la commission du budget. »

Est-ce à tort que « cette croyance est généralement répandue » ? Tel n'est pas l'avis de M. Jules Simon, un républicain de la veille, plus sévère encore :

« Tous les piliers d'estaminet roulent carrosse. Ils font bâtir, ils ont des hôtels, ils sont ministres. Les plus maladroits ont une préfecture ou une recette générale... Les places qui leur profitent le plus sont celles qu'ils ne prennent pas pour eux. Celui-ci ne fait des démarches que contre argent comptant ; celui-là, quand il a placé son favori, prélève une place sur les revenus de l'emploi : *République, ton nom est vénalité !* »

Du sévère au plaisant ! Au lieu de prendre au sérieux la corruption républicaine, d'autres paraissent la trouver fort divertissante. A propos du vol dont M. de Kermenguy a été la victime, dans une salle du Palais-Bourbon, — où, même avant l'okase Madier de Montjau, les députés étaient seuls

admis, — le républicain *Gil Blas* émettait cette factieuse proposition :

« Oh ! le drame émouvant qu'il y aurait à faire pour l'Ambigu, sous le titre de *Roger-la-Chambre*, et quels feuilletons à sensation Eugène Sué nous ferait avec les *Mystères du Palais-Bourbon* ou les *Thugs législatifs*. »

« Au train dont cela marche, il va devenir urgent que la questure fasse afficher dans les couloirs un avis analogue à celui qui orne nos meilleurs établissements de bains à quatre sous : « L'administration » n'est responsable que des objets déposés » au vestiaire. »

« Avant d'entrer en séance, chaque député déposera sa montre et ses valeurs entre les mains d'un préposé qui, moyennant une rétribution de dix centimes, lui remettra un numéro de cuivre, en recommandant de l'attacher soigneusement au caleçon. »

Et voilà où nous en sommes ! Voilà avec quelle railleuse philosophie des défenseurs attitrés de la République, ne s'indignant plus, se étonnant plus de rien, en arrivent à parler d'aussi monstrueux scandales !

Si, ayant intérêt à pallier plutôt qu'à exagérer les vices du régime actuel, ils ont une telle opinion des honorables qui les représentent, comment en aurions-nous une meilleure ?

INFORMATIONS

Les questions parlementaires ont cédé le pas aux questions politiques. On se croirait à la veille des élections générales, tant on se préoccupe peu des choses du Parlement. La discussion budgétaire suit son petit train. On semble n'attacher qu'une importance secondaire aux travaux de nos législateurs. C'est le provisoire, l'instable que le lendemain détruira pour reconstruire sur les ruines du régime actuel.

Les débats sur le ministère de la guerre n'ont donné lieu à aucun incident. M. le baron Reille a prononcé un intéressant dis-

cours sur l'unification de la solde et sur l'effectif de nos compagnies. On n'a pas oublié les remarquables exposés sur cette double question faits à la tribune par l'honorable M. Keller. Mais comme toujours le ministre de la guerre soutient que l'effectif de chaque compagnie est actuellement de 424 hommes, alors qu'il n'atteint pas 400 ainsi que le député de Belfort en a fait la saisissante démonstration. MM. de Martimprey, Treille, de Freycinet ont pris part à cette discussion qui n'éclaire rien et n'améliore rien.

Un seul fait à l'appui ; rien que sur les fournitures militaires il a été constaté une fuite de 36 millions, remontant à 1878. Or, impossible de découvrir comment se sont évaporés ces trente-six millions ! On cherche encore !

Au reste, dans cette discussion il est vraiment curieux de voir comment le ministre de la guerre se dérobe à toutes les explications embarrassantes. La remarque en a été faite par chacun.

L'ÉMIGRATION FRANÇAISE

Samedi, à la Chambre, M^{re} l'évêque d'Angers a soulevé une très intéressante question : celle de l'émigration française vers des pays étrangers.

Si l'émigration est un bienfait lorsqu'elle se pratique dans un pays où surabonde la population, il est évident qu'elle constitue une cause d'affaiblissement lorsqu'elle enlève des intelligences et des bras à une nation où la population est en décroissance ou même simplement stationnaire.

Mais à qui la faute si notre beau pays de France livre chaque année un grand nombre de ses enfants aux contrées de l'Amérique ? L'Empire et la République ont successivement dévasté et ruiné la patrie française. Il a fallu payer les frais de nos révolutions et de nos invasions. Il a fallu payer aussi les gaspillages des factions tour à tour victorieuses. Cela a coûté cher. La Dette publique s'est accrue dans des proportions formidables. Le crédit s'est alarmé. Les im-

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

NELLY

FRAGMENTS D'UN JOURNAL DE JEUNE FILLE

Dédié à M^{me} Nelly LIEUTIER

Lundi, 22 avril 1884.

(Villa le Crépuscule, près St-Cloud.)
Une dépêche, enfin ! Cécile et son mari nous arrivent ce soir ; quelle joie de les revoir ! Par exemple, ils seront grondés, ils peuvent s'y attendre ; a-t-on jamais vu des fiancés pareils ? Partir pour un mois et rester deux mois et demi, près de trois mois. Voyons ; Cécile s'est mariée le 29 janvier, et est partie le lendemain ; s'ils s'étaient arrêtés huit jours à Nice, comme ils en avaient manifesté l'intention, les trois mois seraient complets. Est-ce donc l'Italie avec son beau ciel, ses musées, ses antiques monuments, qui les a séduits et retenus ainsi ? Ou bien, heureux de leur liberté, perdus dans un océan de bonheur et de tendresse, ont-ils sciemment comploté de nous échapper le plus longtemps possible, afin d'être tout l'un à l'autre.

Bonheur ?... tendresse ?... Est-ce que cela existe ? En amour, s'entend... Dieu merci ! je con-

naiss les pures félicités des filiales et fraternelles tendresses.

Il me semble que l'amour n'est qu'un vain mot, bon seulement à donner une vie factice aux froides pages des romans ; on en a fait une excuse pour toutes les défaillances, un voile pour les inavouables ambitions des coureurs de dot, un épouvantail ou un attrait pour les jeunes imaginations, suivant l'éducation reçue, et puis....

Et puis... c'est tout, je crois.

Pourtant, les lettres de notre petite Cécile sont pleines de joie débordante, de passion même. Plusieurs fois, en la lisant, j'ai eu les yeux humides ; ma sœur Sophie, elle haussait les épaules et répétait dédaigneusement :

C'est une enfant ; à son âge, on ne vit que d'illusions.

Sophie doit être dans le vrai ; notre jeune sœur n'a pas vingt ans et n'a connu de la vie que ses sourires ; pendant que mon père fondait à Paris sa maison de banque et luttait péniblement contre la mauvaise chance, s'efforçant de nous conquérir la fortune, Cécile était au couvent, ne songeant, elle, qu'à conquérir des prix et des médailles, et à bien s'amuser pendant les vacances. En Anjou, chez la vieille tante qui nous a servi de mère, nous cachions soigneusement nos inquiétudes et notre misère à l'enfant qui, d'ailleurs, ne savait rien deviner. Quand l'enfant, devenue jeune fille,

est venue nous rejoindre à Paris, la fortune avait daigné prendre gîte chez nous, et notre luxe, relatif parut merveilleux à la petite pensionnaire, habituée à l'austérité du couvent et à l'humble simplicité d'un petit banquier de province. Puis, on la présente dans le monde, elle était élégante, jolie, elle eut des succès. Calixte des Noyels parut épris d'elle, sollicita sa main ; l'innocente ne se demanda pas si le chiffre de sa dot n'entraînait pour rien dans l'amour de son fiancé...

Oui, je comprends qu'elle ait des illusions.

J'en ai bien eu, moi, à vingt ans, moi qui n'avais pas été gâtée comme Cécile, moi qui me souvenais d'avoir vu mourir ma mère, qui avais vu la pauvreté de près, à qui mon père confiait tous ses déboires, moi qui savais pourtant bien qu'on n'aime qu'une jeune fille riche, de même qu'on ne protège qu'un homme déjà puissant, ou possesseur d'une notabilité quelconque ; oui, moi, élevée à l'école de l'adversité, j'avais des illusions aussi à l'âge de ma jeune sœur.

Comme elles ont été vite et impitoyablement fauchées ! Je voudrais ne plus songer à cela : ce souvenir me met de l'amertume au cœur.

Même jour (une heure plus tard).

Sophie m'a interrompue ; j'ai eu peur, en la voyant ; elle avait au front un vilain pli de mauvais augure.

— Tu as l'air soucieux, me suis-je écriée, serait-il arrivé quelque chose à Cécile ?

— Nullement, ma chère Nelly ; du moins, je n'ai aucune nouvelle ; je vais seulement te prier de l'habiller et de descendre au salon ; ma tante vient de nous faire prévenir que quelques invités étaient déjà arrivés.

— Sais-tu lesquels ?

— Lucile et sa mère, l'oncle de Calixte, les deux MM. Brébut, M^{me} des Essarts.

— Fort bien, ce ne sont que des intimes, alors. Conduis-les au jardin, dans le pavillon chinois, et fais-y servir un petit lunch ; je te rejoins dans un quart d'heure.

— Il y a aussi M. Armand Fromentel, poursuivait Sophie en fronçant de plus en plus ses noirs sourcils ; — je ne sais ce qui lui prend de venir d'aussi bonne heure, et je me demande pourquoi papa s'obstine à l'inviter.

Certes, je déteste autant qu'elle M. Fromentel, mais je n'aime pas à entendre blâmer mon père ; aussi ai-je répondu assez vivement que peut-être mon père était en relation d'affaires avec ce jeune homme et que, d'ailleurs, il savait mieux que nous comment il devait agir.

Sophie qui, en sa qualité d'aînée et de conseillère de papa, n'aime point qu'on lui manque, mais qui ne se fâche qu'à la dernière extrémité, s'est retirée avec dignité ; malheureusement, en boitant

pôts sont devenus intolérables. Surchargés, le commerce, l'industrie, l'agriculture ont dû renoncer à soutenir avec succès les luttes de la concurrence. Les faillites se sont multipliées. La gêne et la misère se sont répandues.

Ajoutez à cela qu'une multitude de Français se sont vu frapper d'incapacité aux emplois publics par l'arbitraire républicain, et que, jusque dans les plus petites communes, les amis de la République passent une partie de leur temps à tyranniser odieusement les adversaires du régime actuel.

La Révolution est en train de rendre la France inhabitable, dit la *Gazette de France*. Pour arrêter le mouvement d'émigration justement dénoncé par l'éminent évêque d'Angers, il faudrait commencer par arracher ce pays des mains qui l'oppriment et le ruinent. Qu'on rende aux Français la stabilité, la sécurité, l'ordre, la prospérité, un régime de sage économie, et ce mouvement cessera. Ce sera l'œuvre de la Monarchie.

UN MILLION DE DÉTOURNEMENTS

Une enquête faite par l'administration municipale de Paris a amené la découverte de malversations graves commises dans le service de l'octroi. La fraude se faisait à l'aide de déclarations fictives de sortie d'entrepôt pour des marchandises livrées à la consommation; très probablement on opérerait à l'insu des négociants intéressés.

Le parquet prévenu a fait procéder à l'arrestation de deux employés d'octroi de la banlieue, d'un vérificateur et de deux employés d'une compagnie maritime.

On évalue à un million les détournements opérés, car il y a longtemps que des actes frauduleux étaient commis.

NOUVELLES MILITAIRES

LE DÉPART DE LA CLASSE

Les conscrits sont partis samedi pour rejoindre leurs régiments. Quelques-uns ne se sont mis en route que dimanche; les 5,000 hommes de la seconde portion du contingent ont été appelés dans les premiers jours de ce mois; mais, à part ces exceptions, on peut dire que c'était samedi le jour du départ de la classe.

À l'heure où les conscrits de France s'en vont, les populations d'Alsace affirment, une fois de plus, leurs sentiments d'inébranlable affection pour la patrie perdue: à la gare d'Altkirch, trois mille personnes attendaient le train qui devait transporter les conscrits du pays à Cologne et à Dusseldorf.

On allait se mettre en route, quand quelqu'un dans la foule s'avisait de crier: « Vive la France! » Ce fut comme une trainée de poudre; en un clin d'œil, les barrières sont démolies, les portes de la gare sont enfoncées, et l'officier prussien, qui commande le détachement, est forcé de dégrader, ordonne à ses hommes de charger leurs armes et fait les sommations d'usage. Les Alsaciens s'ar-

rêtent alors, mais ils se répandent tout le long de la voie, et partout, entre Altkirch et Mulhouse, le train qui emmène les conscrits alsaciens vers les casernes allemandes est salué par une longue acclamation: « Vive la France! »

Cette manifestation a été tellement spontanée que la police n'a pas réussi à faire une seule arrestation.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA CONFÉRENCE ROYALISTE D'ANGERS

ALLOCATION DE M. DE MAILLE

Messieurs,

Dans les temps où nous vivons, il est nécessaire de s'unir dans une pensée commune pour la défense des intérêts de la Patrie, de la Religion et de la Société cruellement compromis. C'est pour travailler à cette union indispensable, qui doit conduire au triomphe de la cause monarchique, que le Comité dont j'ai l'honneur d'être le président vous a invités à assister à cette réunion, dans laquelle nous allons avoir la bonne fortune d'entendre M. Calla, ancien député de la Seine, et M. Gain, que vous connaissez tous. Je vous remercie d'avoir répondu avec tant de zèle à notre invitation. Vous donnez à cette réunion, par votre très grand nombre, le caractère d'un acte d'espérance pour tous ceux qui veulent le salut de la France.

C'est un droit inhérent à notre titre de citoyens français de chercher légalement à délivrer le pays, par notre union et par nos bulletins de vote, d'un gouvernement qui a manqué à tous ses devoirs, en ruinant notre agriculture et notre industrie, en dilapidant nos finances, en persécutant incessamment la religion et en perdant au dehors le crédit que les conservateurs avaient su acquérir, au lendemain même des désastres de la guerre. L'année 1876 est fatale pour la Patrie: du triomphe des républicains date la désorganisation de toutes les administrations; c'est le commencement de la ruine publique. Les négociateurs républicains sont les auteurs de ces traités de commerce, qui compromettent tous les intérêts français; leur échéance en 1892 est attendue avec anxiété, comme une époque de délivrance. La protection de l'agriculture, obtenue avec tant de difficultés par les députés conservateurs, est chaque jour menacée par le gouvernement de la République, et cependant l'agriculture est dans un tel état que toutes les industries souffrent de son dénuement. Elle est la grande nourricière et, ainsi que le disait Sally, elle est la mamelle de la France; lorsqu'elle souffre, le pays entier le ressent.

Le gaspillage financier est arrivé à son comble: le budget de la République, en 1888, est d'un milliard 400 millions plus considérable qu'en 1876; c'est à cette date que les Monarchistes ont été remplacés au pouvoir par les Républicains. Le nombre

à l'entendre, une terrible chute comme celle qui lui a déboîté la hanche est une grâce providentielle.

Ses raisonnements et mes désillusions aidant, j'ai tenu bon jusqu'à présent, refusant systématiquement tous les partis. Faut-il continuer ainsi? Nos amis me trouvent ridicule, Sophie m'approuve, mon père me laisse libre; je parie que désormais Cécile va me tourmenter sans pitié. Bah! je l'attends dans un an, lorsque sonneront mes vingt-cinq ans et que sainte Catherine sera ma patronne. Nous verrons si elle tiendra toujours le même langage.

Une voiture dans la cour; ce sont eux!... Me voilà bien punie...

(A suivre.)

JEANNE FRANCE.

Une circonstance imprévue nous oblige à retarder pendant quelques jours la publication de notre feuilleton, LA FILLE DU MENDIANT.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 15 novembre

La Dame Blanche, opéra-comique en 3 actes.

des fonctionnaires, clientèle électorale de Messieurs les Républicains, a augmenté dans une proportion telle que la charge du Budget est, de ce fait, de 170 millions par an plus considérable qu'en 1876, sans que la situation des fonctionnaires soit améliorée. Il a fallu satisfaire tous ceux auxquels on a fait des promesses; le Budget a été chargé de cette triste besogne. Le gouvernement républicain a donc dépensé, en moyenne, 600 millions de plus que les recettes annuelles, et la fortune publique a été grevée, en pleine paix, d'une dette de plus de 6 milliards: gestion républicaine plus néfaste pour le pays que les conséquences de la guerre de 1870.

Il est d'autres souffrances, plus pénibles peut-être à supporter: ce sont celles qui s'attaquent à nos sentiments religieux et à l'éducation des enfants. Nous devons ces souffrances à la plus grande plaie sociale de notre temps, à la Franc-Maçonnerie. Cette société secrète qui a pour but, en apparence, la charité et le libre exercice de la pensée humaine, ne peut tolérer la liberté de conscience. Toutes les forces gouvernementales sont à ses ordres; elle poursuit son but par la laïcisation des écoles, cet outrage à la liberté de l'enfant; par la dénonciation des fonctionnaires publics remplissant leurs devoirs religieux; par des lois votées dans l'intention de surprendre la conscience des mourants. L'épouvantable laïcisation des hôpitaux donne lieu aux plus graves désordres. Presque chaque soir, le personnel quitte l'hôpital, vaque à ses affaires, à ses plaisirs, et, dès l'entrée de la nuit, les malheureux malades sont livrés au plus entier abandon, sans pouvoir obtenir le moindre secours. L'immoralité de ce personnel laïque est égal à sa négligence.

Des hommes qui ont cherché à détruire l'honnêteté et la foi, n'ont pas le droit de s'appeler un gouvernement. C'est un parti momentanément triomphant, qui opprime ses adversaires et qui, dans ses oppressions, n'a pas su même respecter l'âme des enfants et des pauvres. Témoins de cette déplorable décadence, nous pouvons, nous devons néanmoins garder l'espérance du salut de la patrie.

La France veut vivre et il est impossible de ne pas être frappé des grands sentiments de morale et de sagesse qui restent inébranlables dans le cœur d'un très grand nombre de Français. Il suffirait de quelques hommes courageux, résolus, dévoués, pour arrêter le pays sur la pente où on le précipite. Certaines personnes ont cru que ce rôle pourrait appartenir à des hommes du parti républicain revenus de quelques-unes de leurs erreurs, et profitant de leur situation pour modifier la direction politique de leur parti. Il faut renoncer à cette illusion; tout a été tenté dans ce genre et rien n'a réussi.

La République a pu être sage, économe, protectrice des idées morales, respectée au dehors, lorsqu'elle était dirigée, comme avant 1876, par le parti conservateur. Il est impossible de fonder, en France, un gouvernement avec des républicains; une partie d'entre eux sont des fous imbus de toutes les théories les plus extravagantes, ayant pour tradition de considérer comme des héros des scélérats sanguinaires, tels que Danton, Marat et Robespierre. Les autres sont des gens sans principes, sans force morale, préoccupés d'eux-mêmes, remplis d'une vanité et d'un orgueil qui les éloignent de ceux avec lesquels ils auraient dû combattre. Ils ne songent, la plupart, qu'à profiter de leur situation pour enrichir eux et leurs amis. (Applaudissements.)

Pendant ce temps, la patrie s'affaisse de plus en plus au fond de l'abîme, en implorant un sauveur.

Je n'en connais qu'un seul, celui qui personnifie le principe de l'hérédité, avec le cortège de toutes les idées de respect de la liberté humaine qui l'accompagnent.

« Il faut faire revivre la tradition historique par un accord librement consenti entre la Nation et la Famille dépositaire de cette tradition. » Ce sont les propres paroles de M. le Comte de Paris. Il ajoutait dans son Manifeste: « Le pacte ancien sera remis en vigueur, au nom de la France, soit par une Assemblée constituante, soit par le vote populaire. » C'est ainsi que M. le Comte de Paris entend la Consultation Nationale, c'est ainsi que nous tous, Royalistes, nous devons la comprendre. (Vifs applaudissements.)

C'est à vous, Messieurs, à amener le pays à ouvrir les yeux, à vaincre les préjugés et à

montrer où est le salut. Voilà le but vers lequel doivent tendre tous nos efforts.

Demain, nous donnerons une analyse du discours de M. Calla.

SAUMUR

M. le Préfet de Maine-et-Loire vient d'autoriser la ville de Saumur à faire planter des arbres sur le quai de Limoges, dans la partie comprise entre la place du Belloy et la place de l'Hôtel-de-Ville.

RECHERCHES JUDICIAIRES

Le parquet de Saumur fait rechercher un individu dont le nom est inconnu, inculpé de vol.

Voici son signalement :

Taille, un mètre soixante; gros et trapus; âgé de trente à trente-cinq ans; cheveux noirs ou châtain; barbe taillée et brune, moustaches un peu fortes; teint coloré; accent méridional très prononcé; vêtu d'un paletot sombre et d'une blouse blanche; coiffé soit d'une casquette noire, soit d'un petit chapeau rond; chaussé de souliers; porte sur le dos, retenu par des cordes passant sous les bras, un sac en toile blanche.

Cet individu a soustrait au préjudice d'un sieur Soyser :

Un gilet de drap gris à rayures noires, avec manches en coton gris, devenues blanches par l'usage; une montre en argent, renfermée dans un double boîtier en cuivre et portant le n° 24,056, puis, intérieurement, sur la cuvette, l'inscription: *Beaufils, à Parnay*; une chaîne en argent munie de deux coulants, à laquelle est fixée, par un petit fil de fer, une clef de montre.

ENTRE CIVILS ET MILITAIRES

Dimanche soir, vers 10 heures, le petit bameau du Chapeau était mis en émoi par une rixe assez vive engagée entre civils et militaires.

Voici l'origine de cette affaire :

Sept cavaliers de remonte, les nommés Mirey, Butel, Vidal, Denis, Mommégor, Truffey et Gourgues, étaient entrés à l'auberge de la veuve Martin, où ils s'étaient rafraîchi avec trois bouteilles de vin rouge. Certes, une si légère libation ne pouvait les mettre en état d'ivresse.

Toutefois, désireux de danser avec quelques belles du quartier, ils voulurent prendre part au bal; la veuve Martin s'y opposa, fit éteindre les lumières et défendit aux musiciens de continuer de jouer.

Une discussion s'engage alors entre militaires et civils. Les militaires sortent et dégainent. Les civils Audebert, Bazeau et Blétreau furent blessés aux bras et aux mains, sans gravité.

Le cavalier Gourgues reçut un coup de bouteille à la tête qui lui fit une blessure telle qu'on dut le transporter à l'hôpital. Les soldats ont brisé huit carreaux et déchiré les rideaux de l'auberge, qui porte pour enseigne: *À la Réunion des Amis*...

La veuve Martin estime à 25 fr. seulement les dommages faits dans sa maison.

ALLONNES. — Le parquet s'est transporté hier à Allonnes pour ouvrir une enquête sur un infanticide.

Une domestique de M^{me} Fouquet aurait accouché dans un champ, près la ferme de la Duboisière, et y aurait laissé son enfant enveloppé dans un mouchoir.

ANGERS. — Accident au Cirque-Théâtre. — Dimanche soir, au dernier acte du *Tour du Cadran*, alors que dans la salle, bondée du haut en bas, régnait une folle gaieté, l'ainé des frères Oriol, célèbre équilibriste des Folies-Bergères, a fait une chute de 3 à 4 mètres sur la scène.

Le travail qu'il faisait consistait à monter au sommet d'une échelle isolée et qui rien ne soutenait.

Il y était en effet arrivé une fois et en était descendu, renvoyant l'échelle en arrière et retombant sur l'avant de la scène en faisant le saut périlleux aux applaudissements de tous. Il recommença son ascension périlleuse et il était encore parvenu au sommet de l'échelle où il jouait du fifre. Tout à coup il perdit l'équilibre et tomba lourdement sur la scène.

Une vive émotion succéda à la gaieté; elle augmenta encore quand le public vit le malheureux emporté par ses camarades pendant abondamment son sang par la bouche et par le nez.

Il est tombé sur la face et s'est écrasé le nez. Chose extraordinaire, aucun médecin ne s'est présenté pour donner des soins au blessé.

Ce malheureux a été soigné à la diable par l'un et l'autre.

Les blessures de cet excellent artiste paraissent assez graves, mais malgré cela on ne croit pas qu'elles soient inquiétantes.

Insulte à l'armée. — Dimanche matin, sur la place de l'Académie, à l'heure où deux compagnies de pontonniers formaient la garde d'honneur du brave capitaine Masson dont on transportait le corps au cimetière, un homme aviné, le nommé Béchou, Joseph, menuisier, rue de Paris, 42, s'approcha du *Piquet d'honneur* et l'insulta d'une façon ignoble.

Le chef du détachement supporta un instant les grossièretés de cet ivrogne, qui malgré les nombreuses invitations à se retirer n'en persistait pas moins dans sa blâmable conduite.

Impatienté et fatigué de voir ses soldats insultés, le chef du détachement envoya chercher un agent de police qui, dès son arrivée, fut brutalement frappé. Deux fanlassins aidèrent à traîner Béchou au violon où il est resté toute la journée.

Procès verbal a été dressé et prochainement cet insulteur aura à répondre de l'acte inqualifiable dont il s'est rendu coupable. (Ralliement.)

Une élection au Conseil général pour le canton de Montrésor (Indre-et-Loire), eu remplacement de M. de Marçay, conservateur décédé, a eu lieu dimanche.

Inscrits : 3,008. Votants : 2,379. Suffrages exprimés : 2,317.

MM. de Marsay fils, conservateur, 4,857 voix, élu; Victor Lesèvre, républicain, 223.

UN OUVRIER SANS TRAVAIL

Il y a dit-on des gens qui cherchent du travail en priant Dieu de ne pas en trouver. Voici un fait qui démontre la vérité de cet axiome.

La semaine dernière, le sieur X... était occupé sur la place Saint-Pierre, à Nantes, à scier du bois.

Passé un flâneur, coiffé d'une casquette à pont, les mains dans les poches.

— Vous n'auriez pas besoin d'un coup de main ?

— Ce n'est pas de refus, répondit le sieur X...

— Où montez-vous ce bois ?

— Dans le grenier de cette maison.

L'ouvrier sans travail se recule de deux pas et, levant la tête, compte les étages : un, deux, trois, quatre.

— Comment la maison a quatre étages, et il faut monter plus haut ! « Ah ! mais non ! »

Cela dit, l'ouvrier sans travail replonge ses mains dans ses poches et s'en va ; il court encore après le travail qui le fait toujours.

Il paraît qu'il est moins pénible de manifester devant la Mairie que de monter une charge de bois dans le grenier d'une maison à quatre étages.

SAISIE DRAMATIQUE

Voici des détails sur une saisie dont nous avons parlé il y a quelques jours :

M. Gourdon, huissier à Pontchâteau (Loire-Inférieure), a procédé mardi dernier, dans des circonstances particulièrement dramatiques, à l'exécution d'un jugement contre un nommé Maillard, cultivateur à la Savignais, dont il venait saisir les meubles et la récolte. Maillard avait déclaré qu'il s'opposerait à la saisie par tous les moyens.

L'huissier, le trouvant barricadé, dut demander main forte. M. Basson, maire de la commune, se rendit sur les lieux et, assisté de deux gendarmes, fit procéder par un serrurier à l'ouverture de la porte. Pendant ce temps, les époux Maillard étaient au grenier ; le mari, armé d'un fusil et d'une faux, répondait par des menaces à toutes les sommations : « A mort les gendarmes ! s'écriait-il. Au feu ! Voilà l'incendie ! Plutôt mourir que de céder ! »

Sa femme le suppliait en vain de descendre. Une première fois, il tire un coup de fusil en l'air. Pendant ce temps, M. Gourdon faisait enlever des barriques de vin dans le cellier. L'un des gendarmes, qui surveillait les gestes du forcené, le voit tout à coup mettre son fusil en joue ; il n'a que le temps de crier gare ; le coup part et quelques grains de plomb atteignent le maire. Devant cette tentative de meurtre, le gendarme Alcaire se présente à la porte du grenier, pare de la main un coup de faux que Maillard lui porte au bas ventre et qui l'atteint à la cuisse gauche. Malgré cette blessure, il saisit son adversaire à bras-le-corps. La lutte aurait peut-être tourné contre lui, si le second gendarme et les autres assistants n'étaient venus à son aide. Maillard est enfin maîtrisé et garrotté. Il a été écroué à la prison de Saint-Nazaire.

« Le Tage »

La Société des Ateliers et Chantiers de la Loire, qui vient de construire à Saint-Nazaire, pour le compte de la Russie, le croiseur *Amiral-Kornilow*, dont les brillants essais de recette ont été si remarquables, construisait en même temps, pour le compte de notre gouvernement, le croiseur de 1^{re} classe *Le Tage*, lequel sera bientôt livré à la marine.

La *Sentinelles du Midi*, de Toulon, constate que ce croiseur est de beaucoup supérieur à l'*Amiral-Kornilow* comme dimension et comme puissance offensive et défensive.

On sait que le croiseur russe a 107 mètres de long sur 14 mètres 25 de large, et qu'aux essais officiels il a réalisé une vitesse de 47 nœuds avec le tirage ordinaire et de 48 nœuds avec le tirage forcé.

Le Tage a une longueur de 119 mètres ; sa largeur est de 16 m. 40 c. Ses deux machines, qui actionnent deux hélices, développent une force motrice de 8,959 chevaux au tirage ordinaire et impriment au navire une vitesse de 48 nœuds, et de 44,250 chevaux au tirage forcé, avec une vitesse de 49 nœuds ; mais tout fait supposer que, étant données la finesse de formes du navire et la bonne combinaison de sa machine, ce croiseur obtiendra la vitesse maxima de 20 nœuds 1/2, vitesse qui, jusqu'à ce jour, n'a été obtenue que par le *Bateau-canon*. *Le Tage* pourra alors être considéré comme le meilleur marcheur de toutes les marines du monde.

Outre l'abri du commandant, les entourages des panneaux, la chambre du gouvernail, qui sont des parties cuirassées, un pont, pareil à celui du croiseur le *Cécille*, s'étend au-dessous de la ligne de flottaison, dans toute la longueur du navire.

Ce pont possède une épaisseur de cuirasse de 44 millimètres aux extrémités ; il abrite les machines, les chaudières, les soutes de munitions et autres placées dans la cale, et il est d'une forme particulière ; dans le milieu, il est un peu au-dessus de la flottaison et s'abaisse en abord et sur les extrémités jusqu'à plus d'un mètre au-dessous de l'eau, en une déclivité qui a l'avantage de n'offrir au boulet que des formes fuyantes.

Au-dessus de ce pont est le cofferdam (vide) régnant de chaque côté, de l'avant à l'arrière, et bourré de cellulose comprimée à une densité de 133 kilog. au mètre cube.

L'armement complet du *Tage* est formidable : il se compose de 24 canons-revolver Hotchkiss, de 3 canons à tir rapide, 10 canons de 14 centimètres et de 6 de 16 centimètres. Il comprend, en outre, 7 tubes lance-torpilles, 2 à l'avant, 2 de chaque bord et 4 à l'arrière.

La manœuvre de tous les projectiles se fait au moyen de chemins de fer établis sur le pont du navire.

Son équipage se composera d'environ 400 hommes ; son état-major de 42 officiers.

Telles sont, à grands traits, les caractéristiques de cette superbe construction, le dernier mot de l'art naval, et qui réalise d'importants progrès, non-seulement sur l'*Amiral-Kornilow*, mais encore sur les plus puissants croiseurs que possèdent les marines étrangères.

Voici les premiers froids. Pour se préserver les voies respiratoires de l'air humide et des brouillards et éviter rhumes, toux, bronchites et leurs conséquences, sucez simplement quelques Pastilles Géraudol qu'on trouve dans toutes les pharmacies. Bien se méfier des imitations et contrefaçons vendues à bas prix.

FAITS DIVERS

FRANÇAIS ET RUSSE

Le *Phare de la Manche* nous apporte l'écho suivant de la réception des officiers russes à Cherbourg :

« Lors du dernier punch offert aux officiers de la marine impériale par la municipalité de Cherbourg, et après la représentation de gala, un de nos concitoyens, l'honorable M. X..., vieillard de 75 ans, décoré de la rosette de la Légion d'honneur, paraisait chercher particulièrement un officier russe parmi tous ceux qui levaient leur verre en l'honneur de la France. Il s'était adressé au commandant du *Nachimoff*, et ce dernier lui avait désigné un jeune officier devenant gaiement au milieu d'un groupe très animé.

« M. X... alla droit au Russe et, le saluant militairement : — Monsieur, lui dit-il, voulez-vous me permettre de vous adresser une question ? — Volontiers ! répondit l'officier avec un engagement sourire. — N'êtes-vous pas M. Nicolas K...off ? — Parfaitement, monsieur.

« On sait que la plupart des officiers de la marine russe parlent très couramment le français. Celui-ci le parlait avec beaucoup d'élégance et de correction. — J'ai beaucoup connu jadis, poursuivit M. X..., un M. K...off. — Vraiment ? — Oui, certes ; et il y a de cela bien près de 35 ans. — Ah ! Et où avez-vous connu mon homonyme ? — A Odessa.

« L'officier russe devint tout-à-coup pensif. Il paraissait chercher dans sa mémoire. — Ma foi, monsieur, dit-il, à cette époque-là, il n'y avait qu'une famille de ce nom à Odessa, c'était la nôtre : M. K...off était mon père. — Je m'en doute bien, reprit M. X... avec un sourire. Monsieur votre père accueillit un jour chez lui un officier français fait prisonnier à Balaklava et interné à Odessa. Cet officier a été comblé de soins et de prévenances délicates qu'il n'a jamais oubliées.

« Le jeune russe se frappa le front et s'écria tout-à-coup : — Vous êtes M. X... ! — Lui-même.

« Et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre. M. X..., qui avait quitté Odessa, littéralement chargé de cadeaux, avait entretenu pendant près de 20 ans une correspondance régulière avec M. K...off. Si l'officier français avait conservé le souvenir de cette hospitalité cordiale, son nom n'aurait pas été oublié en Russie et le jeune officier avait souvent entendu parler, dans sa famille, de M. X..., l'ancien prisonnier de guerre.

« On pense si la reconnaissance fut fêtée par de chaudes accolades et des toasts vibrants à la Russie et à la France ! »

Ceux de nos lecteurs qui désireraient recevoir gratis et franco la curieuse et intéressante brochure de M. Vincent, pharmacien à Grenoble (Isère), n'ont qu'à lui demander par lettre ou carte postale. Cette brochure courte et succincte donne les renseignements les plus complets aux personnes atteintes de maladies du sang résultant d'une jeunesse orageuse, d'abus de préparations vénéreuses, épuisement, etc.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 novembre.

Le Bourse a été bonne pour nos rentes. Le 3 0/0 accroche le cours de 83 ; le 4 1/2 0/0 est à 104 67.

Le Crédit Foncier passe à 1,371. Les différentes obligations sont très demandées.

Samedi s'est signé à Tunis, entre le Bey, le Résident général de France, la Société de Dépôts et Comptes Courants et la Société Générale la conversion de la dette Tunisienne. Le Crédit Foncier accorde son puissant concours à ces deux établissements.

On annonce également la conclusion définitive de l'Emprunt Russe de 500 millions. La Banque d'Escompte et la Banque de Paris ont pris la part la plus importante dans cette affaire à laquelle toutes nos sociétés de crédit se sont intéressées.

Le Panama est bien tenu à 256. Le versement appelé du 5 au 10 novembre sur les obligations à lots s'est effectué d'une façon satisfaisante.

Le 15 courant aura lieu à la Banque Parisienne l'émission des 33,000 obligations 5 0/0 des Chemins de fer Brésiliens Bahia e Minas offertes à 467 50 et remboursables en 24 ans. En banque ces titres sont demandés avec une prime de 2 à 3 fr.

L'action de l'Est-Oregon est à 59 fr. Le 15 décembre les porteurs toucheront un coupon de 3 1/2 ; ce dividende est le résultat de 5 mois d'exploitation seulement.

Nous rappelons à nos lecteurs avant la clôture de la souscription aux obligations des chemins de fer Brésiliens que la Banque de l'Ouest, en présence de la prime dont bénéficient déjà ces titres, a pris ses mesures pour garantir l'irréductibilité des demandes de ses clients.

Nos chemins de fer sont fermes.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 10 novembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Au jour le jour, par Hugues Le Roux. — Les tombeaux de Samaraïs, nouvelle, par Pierre Loti. — Nos gravures : L'Exposition de 1889 : La prise de Toubakouta ; L'atelier en plein vent ; Le mariage de M^{lle} Marcelle Boulanger ; Charles-Jean-Marie Degeorge ; L'abbé Crozes ; Maurice Richard ; Hector Berlioz. — Chronique des beaux-arts : L'Exposition de Blanc et Noir, par Olivier Merson. — Une femme savante, nouvelle par Auguste Lepage. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Le monde financier. — Chronique du sport. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : L'état actuel de la tour Eiffel et des palais de l'Exposition universelle ; Groupe de visiteurs sur la seconde plate-forme de la tour Eiffel en août 1888 ; Les bas-côtés de la grande galerie des machines en septembre 1888. — Les tombeaux des Samourais, nouvelle, par Pierre Loti. — Un fait d'armes au Sénégal ; Le capitaine Fortin et ses tirailleurs sénégalais à l'assaut de Toubakouta. — Le mariage du capitaine Driant et de M^{lle} Marcelle Boulanger à l'église Saint-Pierre de Chaillot. — Un atelier en plein vent : La dernière séance. — M. Maurice Richard, ancien ministre. — L'abbé Crozes, ancien aumônier de la Roquette. — M. Charles-Jean-Marie Degeorge, sculpteur. — L'exposition de Blanc et Noir dans le pavillon de la Ville de Paris. — Hector Berlioz. — Echees, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 30 centimes.

CONSEILS ET RECETTES.

LES CHEVAUX POUSSIFS

M. Raquet fils, dans le journal le *Progrès agricole*, décrit ainsi la recette pour guérir les chevaux poussifs.

Les tourteaux mélangés lin, coquette, colza, bouillis à raison de 2 kilos dans 40 litres d'eau) sont la base du traitement. Dans cette solution bouillante, on jette un mélange de 2 kilos de foin et de 10 kilos de paille hachés ; on fait fermenter pendant 24 heures, puis on ajoute 8 litres d'avoine et 250 grammes de graines de lin.

Francis VÆLCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie

SAUNUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à propos des étrennes il pourra faire, au moyen d'un procédé nouveau, à toute personne qui le désirera,

UN PORTRAIT

MESURANT 40 SUR 50 CENT. TOUT ENCADRÉ

Au prix de 30 francs

Cartes visite depuis 10 fr. le douzaine, miniatures, peintures à l'huile sur toile de toutes dimensions.

Reproduction de gravures et anciennes photographies.

Portraits au charbon inaltérable.

Fonds aristotypes. — Pose instantanée. Ressemblance garantie.

ÉPICERIE CENTRALE

20 et 30, rue Saint-Jean

CHOU-CROUTE

De la maison KRUG fils

DE STRASBOURG

40 cent. le kilogr.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable *Lessive-Iris* avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

est le Goudron Guyot

qui a servi aux expériences faites dans sept grands hôpitaux de Paris, contre bronchites, catarrhes, asthmes, phthisie, angines granuleuses, laryngites aiguës ou chroniques, et, en général, contre les maladies des bronches, des poumons, de l'estomac et de la vessie. Un flacon du prix de 2 fr. peut servir à préparer douze litres d'eau de goudron. Une cuillerée à café suffit par verre d'eau.

Les personnes qui ne peuvent boire beaucoup ou qui voyagent remplacent facilement l'eau de goudron en prenant deux ou trois capsules Guyot, immédiatement avant chaque repas. La toux la plus opiniâtre est calmée en peu de jours.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur.

Le traitement des rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, etc., par le Goudron Guyot coûte, à peine, dix à quinze centimes par jour.

« Il suffira aux médecins de tous les pays de voir votre produit pour en apprécier tout de suite toute l'importance et les services qu'il est appelé à rendre. » (Prof. Bazin, médecin à l'Hôpital Saint-Louis.)

Refuser, comme contrefaçon, tout flacon de Goudron Guyot (liqueur ou capsules) qui ne porte pas l'adresse 19, rue Jacob, Paris.

PAUL GODRT, propriétaire-gerant.

FAILLITE GIRARD.

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 12 novembre 1888,

Il appert :
Que le sieur Girard, boulanger à Distré, a été déclaré en état de faillite ouverte; que l'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au jour du jugement; que l'apposition des scellés a été ordonnée; que M. Victor Boret a été nommé juge-commissaire, et M. Bouneau, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait :
Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7.

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du dix novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, entre M^{me} Berthe-Louise BAYLE, épouse sans profession de M. Charles BOUCHARD, comptable, avec lequel elle demeure à Saumur, il appert que ladite dame Bouchard a été séparée de biens d'avec son mari.
Et que M^e Louis ALBERT, avoué, occupait pour ladite dame.
Pour extrait certifié conforme par moi avoué licencié soussigné.
Saumur, le 12 novembre 1888.
L. ALBERT.

Etudes de M^e HENRI LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4,
Et de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

SUR LICITATION
UN
VASTE HOTEL
Entre cour et jardin,
Sis à Saumur, rue d'Alsace, n° 12,
Dépendant de la succession de
M. CHARLES TROUILLARD,
Sur la mise à prix de : **70,000 fr.**

L'ADJUDICATION aura lieu le **mardi 27 novembre 1888**, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, commis à cet effet.

POUR LES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :

1° A M^e LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Pavée, n° 4;

2° Et à M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

TRES VASTE MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT
7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.
Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.
S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place de Roi-René.

A VENDRE

COUPES DE BOIS TAILLIS
Et pieds de Chênes
Situées sur la Terre de Brézé,
Station de Brézé-Saint-Cyr-en-Bourg (Maine-et-Loire).

Ces Coupes sont à exploiter en 1888-1889
Ensemble : 66 hect. 89 ares 86 cent.

Les Bois des Bas sont à la distance de deux kilomètres du canal de la Dive.

Les Bois des Hauts et des Bas sont à la distance de quatre kilomètres de la station de Brézé (ligne de Poitiers à Saumur), et à douze kilomètres de la ville de Saumur.

Vente des Coupes de 1888
Trente-six hectares cinquante-cinq ares soixante-sept centiares, contenant 519 anciens, 373 modernes, 309 cadets, 222 balivettes.

Vente des Coupes de 1889
Trente hectares trente-quatre ares dix-neuf centiares, contenant 314 anciens, 348 modernes, 453 cadets 742 balivettes.

Totaux : Soixante-six hectares quatre-vingt-neuf ares quatre-vingt-six centiares, contenant 833 anciens, 721 modernes, 762 cadets, 964 balivettes.

L'acquéreur aura la faculté de faire du charbon sur les emplacements désignés; il pourra également écorcer.

On pourra, au gré de l'acquéreur, ne traiter que pour les Coupes comprises dans l'exercice 1888-89.

S'adresser, pour les renseignements, à M. EPOUDRY, régisseur de la Terre de Brézé.

A LOUER

PRÉSENTEMENT
Une grande et belle MAISON

Avec remise et écurie, terrasse et jardin, rue de Bordeaux, 13.

S'adresser à M^{me} AMOUREUX, en face la maison.

A VENDRE

Plusieurs chiens courants
BRIQUETS ET BASSETS
à l'essai.
S'adresser à M. ROUSSE, à Souzay.

ON ACHÈTERAIT un chien épagnoul, bien dressé.

A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées.
S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

A CÉDER DE SUITE

Boutique d'Épicerie
Et de Mercerie
Bourg d'Allonnes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

A CÉDER

Magasin de Mercerie
ET BONNETERIE
Situé dans bon quartier de la Ville.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

PRÉSENTEMENT
Pour cause de santé
Boutique d'Épicerie,
Mercerie et Débit de vins
Située rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 15, exploitée par M. VINCENT.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18.
Prix très avantageux.

M. MARCOMBRE, huissier à Saumur, demande de suite un **clerc majeur.**

APPRENTI ÉPICIER

EST DEMANDÉ
à l'Épicerie Parisienne
33, rue d'Orléans, 33

M^{me} MARTIN donne des **Leçons d'anglais et de français**, rue du Portail-Louis, 54.

LA Réglisse Sanguinède
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE
11, rue St-Jean, à SAUMUR (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

A. CHAUMIER ET C^{ie}

BANQUIERS
18, Rue Grange-Batelière, Paris

Négociations de toutes valeurs de Bourse au comptant et à terme aux mêmes conditions que les Agents de change de Paris. — Paiement de coupons. — Echange de titres. — Circulaire financière envoyée sur demande.

Adresse télégraphique : CHAUMIER-PARIS

ON OFFRE de suite dans chaque ville un emploi lucratif de 3 à 4,000 francs sans cautionnement.

Bonnes références sont exigées. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

DES
OUVRIÈRES TRÈS CAPABLES
En ROBES et MANTEAUX
Et une **APPRENTIE**
Rue Dacier, 38, au deuxième.

Exposition Universelle de 1889

Huit jours à Paris

Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenades, aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au choix. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.

Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.
S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT
COCHET-CHAILLOUX
Successeur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES
Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

EPICERIE PARISIENNE

M^{on} **IMBERT et Fils**

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

Bougie du Soleil, le paquet de 500 gr... » 70
— à trous... » 90
— de l'Etoile... » 120
Huile Colza épurée, le 1/2 kilog... » 35
Café grillé, première qualité, le 1/2 kilog... » 230
Sucre 1^{er} choix, le kilog... » 105

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODBT.

CACAO PUR Soluble
VAN HOUTEN

remplaçant avantageusement
TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méfiez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le **CACAO VAN HOUTEN** sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelles; IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 NOVEMBRE.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 90	83	Est	785	785	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	522 50	522
3 % amortissable	83 70	83 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1295	1288 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	524 50	527 50	Est	397 50	398
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1173	1173 75	— 1865, 4 %	520	520 75	Midi	401 75	402
4 1/2 % (nouveau)	104 60	104 07	Nord	1618 75	1617 50	— 1869, 3 %	405 25	406	Nord	409	409
Obligations du Trésor	515	509	Orléans	1322 50	1330	— 1871, 3 %	393 50	396 25	Orléans	402 50	403
Banque de France	3936	3940	Ouest	905	910	— 1875, 4 %	514	515	Ouest	401 75	402 35
Société Générale	472 50	472 50	Compagnie parisienne du Gaz	1400	1401 50	— 1876, 4 %	514 50	515	Paris-Lyon-Méditerranée	400	403
Comptoir d'escompte	1047 50	1043 75	Canal de Suez	2230	2230	Bons de liquid. Ville de Paris	517	517	Paris-Bourbonnais	398 50	399 25
Crédit Lyonnais	612	612 50	C. gén. Transatlantique	560	572 50	Obligat. communales 1879	476	475	Canal de Suez	584	588
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1366 25	Russe 5 0/0 1870	100	100 40	Obligat. foncières 1879 3 %	475	475	Panama 6 0/0	327	330
Crédit mobilier	436	436 25				Obligat. foncières 1 ^{er} 83 3 %	388	389 50			
Canal Intér.-Panama	256 25	256 25									